



Luttez contre le «feu diabolique»!

«La mort surgit souvent dans des bâtiments publics», titrait le «Blick», en rapport avec un incendie d'une disco à Buenos Aires à la fin de l'année 2004, qui a causé des douzaines de morts. La surveillance du feu contribue à empêcher de telles tragédies.

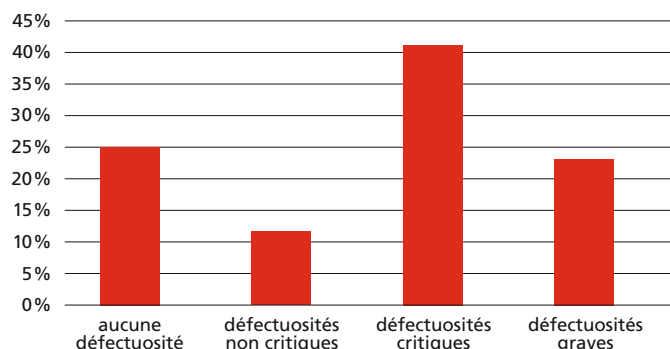
Lorsque l'Assurance immobilière Berne (AIB) annonce une surveillance du feu, cela ne suscite souvent aucune joie des personnes concernées. Car le propre établissement n'a encore jamais brûlé, en fin de compte... Mais le risque d'un incendie de bâtiments fréquentés par beaucoup de personnes – tels que restaurants, cinémas ou hôpitaux – ne doit toutefois pas être sous-estimé, compte tenu des défauts constatés (voir graphique ci-contre).

75 % des bâtiments présentent des défauts

Depuis novembre 2002, tous les bâtiments soumis à la surveillance du feu ont été contrôlés dans le canton de Berne, dans la mesure où des projets de construction ordinaires ne sont de toute façon pas en cours. Près de 9000 bâtiments ont été examinés. La situation suivante en résulte: Quelque 10% des bâtiments contrôlés dans le canton de Berne présentent «des défauts non critiques» proprement dites. Il s'agit en l'occurrence de bagatelles, telles que délais de révisions expirés d'extincteurs portatifs. Mais: de telles défauts peuvent aussi donner lieu à des événements majeurs! Des défauts sont considérées comme étant «critiques», lorsqu'elles comportent un risque potentiel de grands dommages causés par le feu et par la fumée et si les mesures sont claires; ainsi, des portes coupe-feu, par exemple, qui ne satisfont pas aux exigences.

Dans le cas de «défauts graves», qui représentent tout de même plus de 20%, il faut la plupart du temps s'attaquer au problème sur le plan de la conception, des mesures d'envergure étant souvent nécessaires. Des voies de fuite manquantes constituent un exemple, en l'occurrence.

Aperçu global



L'être humain est au centre de la surveillance du feu

La surveillance du feu doit contribuer à empêcher des incendies et, partant, des tragédies humaines. Le contrôle offre la possibilité de déceler et d'éliminer des défauts architectoniques ou techniques. La surveillance du feu révèle également des lacunes sur le plan de l'organisation ou des comportements erronés. Mais dans ces cas, seul le propriétaire peut réduire lui-même les dangers potentiels, en veillant entre autres à ce que les issues de secours ne soient pas obstruées, à ce que les mégots de fumeurs soient éliminés correctement ou à ce que la chaufferie ne se transforme pas en dépôt de matériel. L'AIB soutient les propriétaires, dans leurs efforts en vue de maintenir, voire même d'augmenter le niveau de la sécurité des personnes et de la sécurité incendie dans leurs bâtiments.

Il en vaut la peine, car le **prévention sauve des vies!**